



## Décision de justice

Par **Yofate78**, le **15/03/2021** à **20:53**

Bonsoir,

En 2010, suite à une décision du tribunal correctionnel, j'ai été condamnée à rembourser une somme au CE de mon ex employeur. Une partie de cette somme était solidaire avec une autre employée.

j'ai toujours remboursée mensuellement (virement CARPA) a hauteur de mes revenus. Depuis 1 an, je réclame à la partie adverse le détail des sommes versées et le solde de ma créance (je voudrais également savoir ce que l'autre employée a réglé)

Malgré plusieurs relances, aucun retour de l'avocat de la partie adverse. J'ai donc décidé d'arrêter de payer depuis le mois dernier.

je viens d'apprendre que la société a été rachetée en novembre. A vérifier si le CE existe toujours.

quels sont les risques encourus ?

merci par avance pour vos reposes,

F.V